Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201347-20251219-20251206-DE

commune de LOUANNEC
LA CAMPAGNE À LA MER

Délib n° 2025-12-06

Commune de LOUANNEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de Membres en exercice : 23 **Nombre de Membres Présents : 22** **Quorum : 12**

Date de la Convocation : 10 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix-sept décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais EGAULT, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs ÉGAULT Gervais, BACUS Marc, CRAVEC Sylvie, LEGENDRE Karine, RENAUD Éric, ZEGGANE Émilie, PENNEC Maurice, LACROIX-ZUINGHEDAU Marie-Christine, GANNAT Dominique, RICHARD Marie-Paule, PAGE Dany, COLAS Dominique, ROLLAND Daniel, CRAIGNOU Sabine, HAMANT Catherine, ALLAIN Mickaël, COGNEAU Emmanuel, ESNAULT Régis, LE MORVAN Céline, MULÉ Bernard, MICHEL André, ROCHE Fabrice.

Pouvoirs : Guy PARZY donne pouvoir à Maurice PENNEC

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Marc BACUS

OBJET : Maison de Santé Pluriprofessionnelle – Maîtrise d'œuvre Avant-Projet

Le Maire rappelle la délibération du 10 septembre présentant le projet de maison de santé pluriprofessionnelle et décidant d'engager une maîtrise d'œuvre jusqu'à l'avant-projet.

Le cabinet LAAB Architectes qui a mené le projet de l'école maternelle, a été sollicité. Il propose une mission Maîtrise d'œuvre, étude de faisabilité et avant-projet définitif, pour un montant HT de 14 470 €.

Le Maire rappelle que l'école maternelle a été dimensionnée pour 120 élèves et qu'elle en accueille actuellement que 49. La visite du cabinet d'architecture confirme la possibilité de diviser le bâtiment avec des accès et des flux séparés. L'avant-projet permettra de proposer des plans d'aménagements pour l'école maternelle et la maison de santé, ainsi qu'une estimation des travaux.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201347-20251219-20251206-DE

Marie-Christine ZUINGHEDAU demande quelle est la tendance des naissances et s'il est envisageable de regrouper l'école maternelle dans les locaux de l'école élémentaire.

Émilie ZEGGANE répond qu'il y a actuellement environ 10 naissances par an pour des départs de classes de 22 à 23 élèves. L'arrivée de jeunes couples dans les nouveaux lotissements ne suffira pas à combler la différence dans les années à venir.

Le Maire répond qu'actuellement seules 5 classes sont occupées à l'école élémentaire mais l'accueil de classes de maternelle nécessite des aménagements supplémentaires (dortoir, salle de motricité).

Fabrice ROCHE demande si cela va impacter les bureaux de vote.

Le Maire répond que non car actuellement les 3 bureaux sont situés uniquement dans la partie qui restera occupée par l'école maternelle, il n'y aura donc pas de conflit d'usage.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Confie la mission de maîtrise d'œuvre (étude de faisabilité et avant-projet définitif) pour le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle, au cabinet LAAB Architectes pour un montant de 14 470 € HT.

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE

Pour extrait conforme, Le 19 DEC. 2025
Le Maire,
Gervais ÉGAULT.

